

## Évolution des pratiques de gestion dans les exploitations agricoles familiales des savanes cotonnières d'Afrique centrale

Emmanuel Mbétid-Bessane<sup>1</sup>  
Michel Havard<sup>2</sup>  
Koye Djondang<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Université de Bangui,  
Pôle régional de recherche appliquée  
au développement des savanes d'Afrique  
centrale (Prasac),  
BP 1983,  
Bangui  
Centrafrique  
<mbetid@hotmail.com>

<sup>2</sup> Centre de coopération internationale  
en recherche agronomique  
pour le développement (Cirad),  
Institut de recherche agricole  
pour le développement (Irad),  
BP 2572,  
Yaoundé  
Cameroun  
<michel.havard@cirad.fr>

<sup>3</sup> Institut tchadien de recherche agronomique  
pour le développement (Itrad),  
Pôle régional de recherche appliquée  
au développement des savanes  
d'Afrique centrale (Prasac),  
BP 5400,  
N'djaména  
<djondang\_koye@yahoo.fr>

### Résumé

En zones de savanes cotonnières d'Afrique centrale, les densités de populations sont variables et en augmentation. Les modes d'exploitation agricole varient de l'agriculture itinérante répandue en Centrafrique à l'agriculture continue dominante au Cameroun et au Tchad. L'exploitation agricole familiale est une unité familiale de production, de consommation, d'accumulation et de résidence. Elle est caractérisée par la diversification des activités, de faibles superficies cultivées, des revenus limités, la faiblesse du facteur travail et la recherche de la sécurité alimentaire de la famille. La crise cotonnière et les changements du contexte économique et social apparaissent comme des facteurs d'évolution des centres de décision et des stratégies de diversification de ces exploitations. On assiste, entre les hommes et les femmes d'une même exploitation, à une nouvelle répartition des activités relatives au choix des cultures et à l'organisation du travail avec l'utilisation croissante de la traction animale. Au sein de l'exploitation, souvent constituée du ménage réduit, la centralisation des décisions se répand en Centrafrique, tandis que la gestion mixte entre l'homme et la femme se développe au Tchad et au Cameroun, principalement dans les exploitations en difficulté. Dans ces dernières, les revenus des activités non agricoles des femmes sont déterminants pour la sécurité alimentaire de la famille. Ces évolutions des centres de décision et de fonctionnement des exploitations doivent être prises en compte par les services à l'agriculture et dans les politiques de développement rural. Elles signifient aussi qu'il est nécessaire de mener des recherches sur la coordination entre les centres de décisions des exploitations, sur le comportement économique des producteurs et sur l'analyse du fonctionnement des exploitations.

**Mots clés :** exploitation agricole familiale ; coton, Afrique centrale ; savane ; gestion de l'exploitation agricole.

**Thèmes :** systèmes agraires ; économie et développement rural.

### Abstract

#### Evolution of management practices in cotton savannah family farms of Central Africa

In the savannah cotton-growing zone of Central Africa, population densities are heterogeneous and increasing. Within this region, one encounters different production systems, such as shifting cultivation, especially in the Central African Republic, while continuous cropping becomes dominant in Cameroon and Chad. The family farm is a family unit for production, consumption, accumulation, and residence. It is characterized by a diversification of activities, small farm sizes, limited incomes, a weak labour factor and the aspiration towards food sufficiency for the family. The cotton crisis and more generally changes in the social and economic context in these countries are factors expected to initiate the evolution of the decision-making centres and diversification strategies of family farms. Thus, one witnesses a new gender division of the farm's activities regarding the choice of crops and labour organization, with the increased use of animal traction. At farm level, especially when small families are involved, centralized decision-making is spreading in the Central African Republic, while mixed management of men and women is developing in Chad and Cameroon especially when difficulties are being experienced in these farms. In the

latter, the incomes from the woman's non-agricultural activities are important in bringing about food self-sufficiency within the family. These evolutions in decision-making and in the management of farms should be taken into account by the agricultural services and in the rural development policies. Research on the coordination between the decision-making centres of the farms, on the economic behaviour of the producers and on the analysis of farm management needs to be done.

**Key words:** family farms; cotton; Central Africa; savannas; farm management.

**Subjects:** farming systems; economy and rural development.

Plusieurs auteurs ont abordé, dans des contextes différents, la définition de l'exploitation agricole en Afrique. Au centre des discussions se situe l'identification de l'unité de production assimilée au couple famille-exploitation agricole. En voulant l'assimiler à l'exploitation agricole européenne, les chercheurs ont été confrontés à la complexité de l'exploitation agricole africaine et de l'organisation des familles rurales (Gastellu, 1980 ; Benoit-Cattin et Faye, 1982 ; Ancey, 1975). Le célèbre article de Gastellu (1980) « ...Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique » en témoigne et reste pour beaucoup d'africanistes une référence.

La notion d'exploitation agricole en Afrique peut varier d'un pays à un autre et même d'une région à une autre dans un même pays. Cette diversité s'oppose à l'unicité de définition de l'exploitation agricole observée dans les services de statistiques et de développement rural des pays d'Afrique subsaharienne.

Le présent article vise à préciser ce qu'est l'exploitation agricole familiale dans les savanes cotonnières d'Afrique centrale (figure 1), ses caractéristiques et l'évolution de ses centres de décision, afin que les services à l'agriculture et les politiques de développement prennent ces évolutions en compte.

## La notion d'exploitation agricole familiale en débat

En 1980, à partir de l'étude des sociétés rurales serer au Sénégal et agni en Côte d'Ivoire, Gastellu a signalé que le concept d'« exploitation agricole » est mal adapté aux situations africaines car il masque

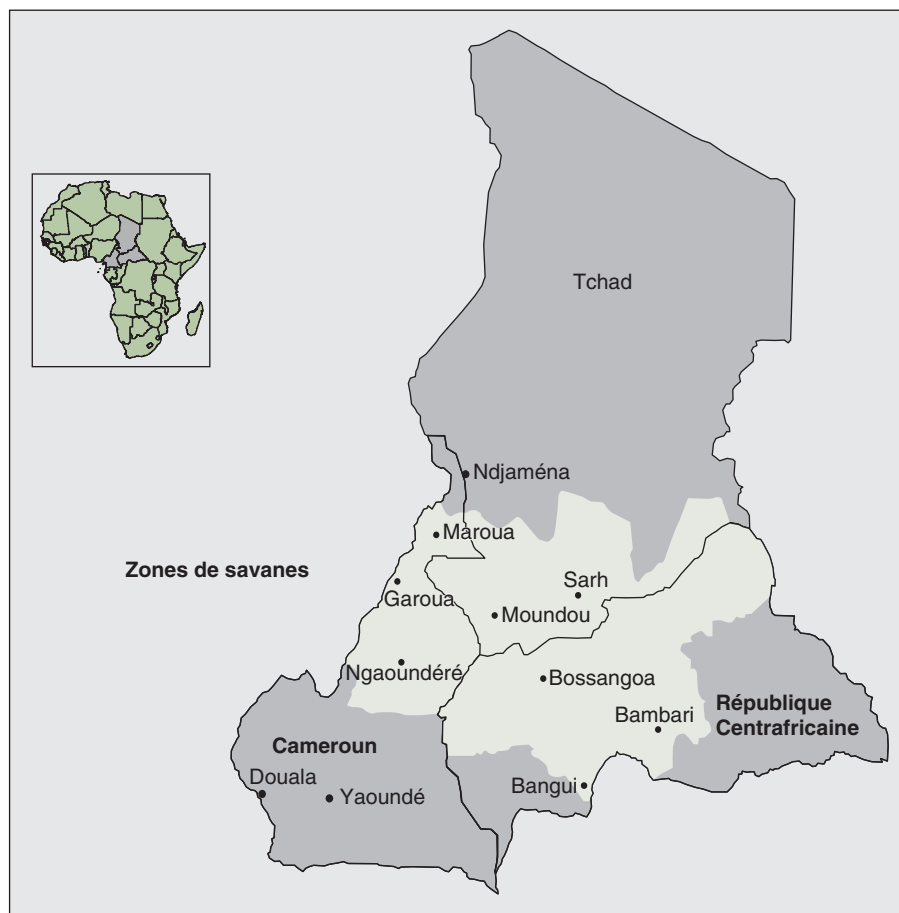


Figure 1. Carte de localisation des zones de savanes cotonnières en RCA, Cameroun et Tchad.

Figure 1. Map of localization of the zones of cotton savannas in RCA, Cameroon and Chad.

l'existence de différents niveaux décisionnels au sein de la famille d'agriculteur. Il a proposé de lui substituer la notion de « communauté économique » qui regroupe un ensemble de personnes qui se coordonnent pour assurer trois fonctions économiques : la production, la consommation, et l'accumulation. Ces trois communautés économiques ne se superposaient pas (ou « ne constituaient pas un

tout »). Cette notion paraît mieux convenir que celle d'unité économique parce qu'elle fait ressortir les échanges privilégiés qui unissent les individus d'un même groupe. La communauté de production est perçue comme le groupe de personnes qui contribuent à la création et à la fourniture du produit ; la communauté de consommation est perçue comme le groupe de personnes qui participent à la

destruction d'une partie du produit en vue de la reconstitution de la force de travail ; et la communauté d'accumulation est perçue comme le groupe de personnes qui mettent en commun le surplus obtenu après la consommation.

Gastellu et Dubois (1997) ont retrouvé, dans certaines économies paysannes, l'unité économique qu'ils cherchaient depuis très longtemps en Afrique, les trois communautés (production, consommation, accumulation) étant confondues, confirmant ainsi les résultats des travaux sur les caractéristiques des secteurs informels de l'économie paysanne (Tchayanov, 1990).

En Centrafrique, au Tchad et au Cameroun, Mbétid-Bessane (2002), Djondang (2003) et Dounias (1998) ont mis en évidence, en milieu rural, une organisation sociale basée sur un mode de segmentation familiale de plus en plus fréquent aussi en zone soudano-sahélienne d'Afrique de l'Ouest. Les enfants créent leur exploitation agricole au moment du mariage. Le garçon quitte le domicile paternel et fonde son ménage en dehors de la concession de son père. La fille quitte sa famille pour rejoindre son époux. L'unité de production, l'unité de consommation, l'unité d'accumulation et l'unité de résidence sont confondues. L'exploitation agricole est donc réduite à une seule unité en Centrafrique (Mbétid-Bessane, 2002) ; elle l'est de plus en plus au Tchad avec la recherche de l'indépendance économique des jeunes exploitants vis-à-vis des anciens (Djondang, 2003) ; elle ne comprend généralement qu'un seul ménage au Cameroun dans le Bassin de la Benoué (province du Nord-Cameroun) (Dounias, 1998).

## De l'agriculture itinérante à la culture continue dans les savanes cotonnières d'Afrique centrale

En Centrafrique, où la densité de population est très faible (4,8 hab/km<sup>2</sup>), l'agriculture itinérante est caractérisée par l'entretien et la régénération de la fertilité

du sol par la pratique de la jachère de longue durée (Boserup, 1970), la terre n'étant pas un facteur limitant. L'accès à la terre peut aussi s'inscrire dans des stratégies plus complexes d'accès au foncier, de gestion des parcours de chasse, de cueillette, de bois, etc. (Collange et Mogenet, 1990 ; Malo, 1997). L'amélioration foncière comme forme d'investissement agricole n'apparaît pas comme une préoccupation dans les conditions actuelles de mise en valeur.

En revanche, dans les savanes du Cameroun et du Tchad, la densité de population (37 hab/km<sup>2</sup> au Cameroun, 30 hab/km<sup>2</sup> au Tchad) continue d'augmenter, les disponibilités en terre et la pratique de la jachère de longue durée diminuent et la culture continue progresse. Les locations et les prêts de terre entre exploitations sont de plus en plus fréquents.

## Des exploitations agricoles aux activités diversifiées cultivant de faibles superficies et dégageant des revenus monétaires limités

En 2000 et 2001, les études menées sur les douze terroirs de référence du Pôle de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale (Prasac) (Mbétid-Bessane *et al.*, 2003), répartis sur l'ensemble des savanes cotonnières du Cameroun, du Tchad et de Centrafrique, ont permis de caractériser les exploitations agricoles familiales (tableau 1). La diversification des activités y apparaît comme un choix des agriculteurs pour gérer les risques : la culture cotonnière, les cultures vivrières, les élevages et les activités non agricoles forment la base du système de production.

Ce tableau donne les caractéristiques d'une exploitation moyenne, étant entendu que, dans chaque situation analysée, il existe des exploitations agricoles de dimensions inégales en relation avec la taille de la famille. Les exploitations agricoles sont faiblement peuplées comparativement à celles du

Mali et du Burkina Faso en zone cotonnière, où la moyenne est de 13 personnes (Jamin, 1994 ; Pigé, 2000).

Les superficies cultivées, relativement réduites, fournissent l'essentiel d'un revenu monétaire limité. En général, les cultures vivrières rémunèrent beaucoup plus le travail et la terre que le cotonnier (tableau 2), mais les fluctuations importantes de leurs prix au cours de l'année et entre les années et les fréquentes difficultés de commercialisation des rendent plus risquées aux yeux des agriculteurs. Pour Leroy (1993), la rentabilité économique ne s'avère être qu'un indicateur parmi tant d'autres pour le choix des cultures. En effet, les services fournis par la Société cotonnière au Cameroun (intrants, matériels agricoles, commercialisation) et la connaissance du prix du coton à l'implantation de la culture dans les trois pays sont déterminants dans le choix de la culture cotonnière pour de nombreuses exploitations.

L'élevage, peu développé, surtout des caprins dans 50 à 70 % des exploitations, plus rarement des animaux de trait, constitue l'essentiel du capital. Ce petit élevage est surtout utilisé pour résoudre des besoins ponctuels de trésorerie (maladies, scolarité des enfants, accueil d'un parent, etc.). La traction bovine apparaît comme le principal facteur d'intégration de l'élevage bovin dans les exploitations agricoles. Un équipement constitué surtout de matériels de travail du sol et la faible disponibilité en main-d'œuvre expliquent les faibles superficies cultivées par exploitation et par actif (Mbétid-Bessane *et al.*, 2003). Des engrais et des pesticides sont utilisés sur coton (environ 100 kg/ha d'engrais NPK et entre 25 et 40 kg/ha d'urée à 46 % d'azote) dans les trois pays, et sur maïs (en moyenne 90 kg/ha d'engrais NPK et 80 kg/ha d'urée) au Cameroun et de façon moindre (en moyenne 10 kg/ha d'urée) au Tchad.

Ces systèmes de production ne permettent pas de satisfaire pleinement les paysans ; environ la moitié d'entre eux ne produit pas assez de vivriers pour nourrir leur famille. Ils mobilisent une partie des revenus du coton et des activités non agricoles des membres de l'exploitation pour acheter les vivres qui manquent. Les activités non agricoles sont pratiquées surtout en saison sèche (commerce, fabrication et vente de bière locale, emplois et migrations temporaires en ville, chasse, pêche, cueillette, etc.).

**Tableau 1. Caractéristiques des exploitations dans les villages du Prasac (Pôle de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique Centrale), années 2000-2001 (source : Mbétid-Bessane *et al.*, 2003).**

Table 1. Production characteristics of family farms in Prasac (Applied Research Pole for the development of Central African Savannah) villages, years 2000-2001 (source : Mbétid-Bessane *et al.*, 2003).

	Cameroun	Centrafrique	Tchad
Nombre de terroirs Prasac	5	2	5
Nombre exploitations dans les terroirs	900	850	200
Âge du chef d'exploitation (ans)	43	38	38
Nombre de personnes résidentes	6,00	6,00	6,10
Nombre d'actifs	3,01	2,90	3,30
Exploitations cultivant le coton (%)	89	65	59
Exploitations équipées en traction animale (%)	30	15	27
Exploitations utilisant la traction animale (%)	90	47	91
Superficie totale cultivée (ha) dont	2,20	2,2	2,80
Coton (%)	33	25	21
Vivriers (%)	67	75	79
Surface par actif (ha)	0,73	0,75	0,85
Rendement en coton graine (kg/ha)	1 000	630	660
Revenu monétaire de l'exploitation (FCFA)* dont	270 000	250 000	220 000
Coton (%)	60	15	52
Vivriers (%)	15	51	37
Élevage (%)	7	14	3
Non agricole (%)	18	20	8

1 euro = 655,957 FCFA.

Toutefois, les possibilités réelles de diversification agricole et non agricole sont fonction de la localisation des exploitations par rapport aux centres urbains et aux axes de communication. Ainsi, la

proximité des villes et des marchés locaux et l'accessibilité du village permettent aux agriculteurs de privilégier certaines activités (maraîchage, petits travaux en ville, etc.) (Mbétid-Bessane, 2003).

## De nouvelles répartitions des activités entre hommes et femmes

Des travaux antérieurs ont montré la prédominance masculine sur les cultures de rente (la recherche du revenu monétaire relevant de l'homme) et la prédominance féminine sur les cultures vivrières (la recherche de l'autosuffisance alimentaire relevant de la femme) (Mbétid-Bessane, 2002 ; Djondang, 2003 ; Dounias, 1998). Mais des exceptions existent dans certains ménages musulmans au Cameroun, où la femme participe rarement aux travaux des champs. Cependant, la répartition sexuelle des activités agricoles de l'exploitation n'est pas irréversible. L'homme peut changer de comportement dès qu'une activité agricole féminine devient assez rémunératrice, quand ses activités rencontrent des difficultés, mais aussi avec l'adoption d'innovations comme la traction animale.

La crise cotonnière (baisse des prix aux producteurs, retards de paiement, etc.) en Afrique centrale, a amené certains agriculteurs à adopter une stratégie « vivrière » pour alléger leur dépendance vis-à-vis du coton (Mbétid-Bessane *et al.*, 2003). Des cultures traditionnellement féminines comme l'arachide au Cameroun et en Centrafrique, le niébé et le gombo au Tchad, tendent alors à devenir des activités masculines. Parallèlement, au Cameroun, les difficultés de certains chefs d'exploitation à assurer un revenu monétaire suffisant pour leur famille ont

**Tableau 2. Résultats technico-économiques des activités des exploitations cotonnières en Centrafrique (source : Mbétid-Bessane, 2002).**

Table 2. Technico-economic results of the activities of the cotton farms in Central Africa (source : Mbétid-Bessane, 2002).

Résultats technico-économique	Coton	Manioc	Arachide	Sésame	Mais	Riz	Sorgho
Rendement (kg/ha)	700	1 830	1 100	550	1 200	900	980
Prix (FCFA/kg)	150	100	160	250	75	150	95
Valeur ajoutée/hectare	60 421	172 674	166 230	126 456	81 789	125 431	82 789
Valeur ajoutée/journée de travail	470	1 352	2 263	2 023	1 079	1 302	1 001
Amortissement de matériels (FCFA)	14 500	2 000	2 000	2 500	2 000	2 500	2 000
Main-d'œuvre salariée (FCFA)	12 500	3 500	3 500	5 000	3 500	7 500	3 500
Revenu/hectare (FCFA)	33 421	167 171	160 730	118 956	76 289	115 431	77 289

1 euro = 655,957 FCFA.



amené de nombreuses femmes, et même des adolescents à cultiver une parcelle de coton dont le revenu leur revient.

L'utilisation croissante de la traction animale vient aussi modifier les règles d'organisation du travail dans les exploitations et entre les exploitations, même si les attelages ne sont souvent utilisés que 20 à 30 jours par an. Ainsi, les travaux du ressort des femmes, quand ils sont mécanisés, sont généralement réalisés par les hommes. La traction animale permet de réduire les temps de travaux à la préparation des sols, amenant généralement une augmentation des superficies et de la productivité du travail. Ainsi, au Nord-Cameroun, la mécanisation du désherbage du cotonnier divise par trois la durée d'intervention à l'hectare, les exploitations manuelles cultivent en moyenne une superficie de 0,8 hectare (0,45 ha/actif) alors que les exploitations en traction bovine les mieux équipées cultivent 6,1 hectares (1,3 ha/actif) (Havard *et al.*, 2004). Il en résulte des besoins plus importants en travail pour les opérations manuelles du ressort des femmes et des enfants comme les sarclages et les récoltes, mais aussi pour les transports. Ces besoins supplémentaires sont couverts par le recours à l'entraide, par la main-d'œuvre salariée, et par les échanges de travail entre exploitants (traction animale contre main-d'œuvre). Le gardiennage et l'alimentation des animaux de trait sont des travaux supplémentaires confiés généralement aux enfants. La location des attelages et les échanges de travail modifient les relations entre exploitations : les exploitations en travail manuel font appel à celles qui sont équipées pour certains travaux, les exploitations en traction animale recourent plus souvent à la main-d'œuvre extérieure, salariée notamment.

## Stratégies d'adaptation des exploitations familiales à la crise cotonnière

Dans tous les cas, c'est le chef d'exploitation qui décide de cultiver ou de ne pas cultiver le coton en fonction de la perception qu'il a de ses intérêts et aussi des

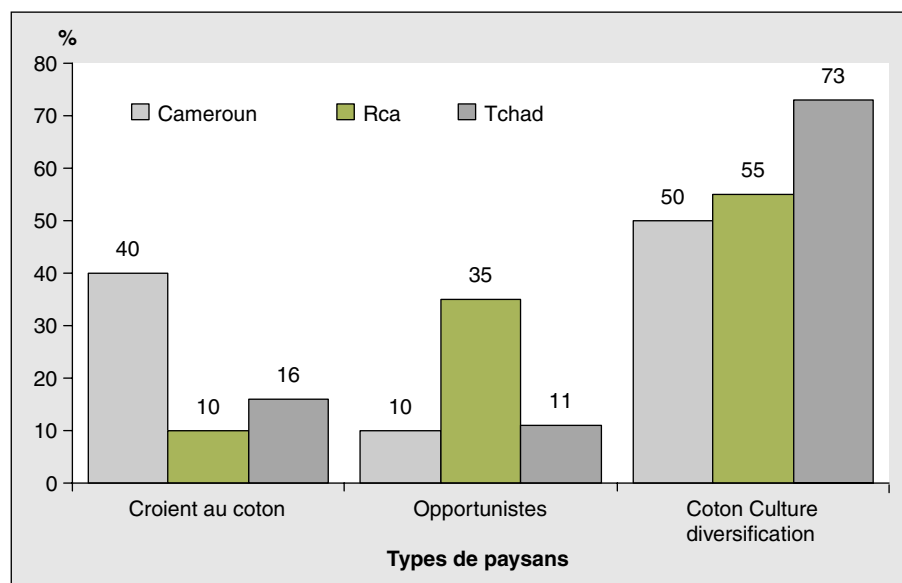


Figure 2. Les stratégies adaptatives des producteurs face à la crise cotonnière (source : Mbétid-Bessane *et al.*, 2003).

Figure 2. The adaptive strategies of cotton producers during of the cotton crisis (source : Mbétid-Bessane *et al.*, 2003).

opportunités qui se présentent. Face à la crise actuelle, les agriculteurs réagissent d'abord individuellement en réajustant leurs activités pour limiter les effets du marché. Trois tendances se dessinent (figure 2) (Mbétid-Bessane *et al.*, 2003). Les producteurs qui « croient au coton » comme pilier du système de production, ont en général de grandes exploitations dont le nombre d'actifs est supérieur à la moyenne de la zone cotonnière. Elles disposent toutes d'au moins un attelage complet (animaux et équipements). Leur principale stratégie consiste en l'augmentation de la surface cotonnière pour accroître la production afin de compenser la baisse du revenu.

Les producteurs « opportunistes » n'ont pas de véritable stratégie cotonnière. Ils produisent du coton quand le prix monte et l'abandonnent quand le prix baisse. Avec la crise, ils ont remplacé le coton par d'autres activités monétaires (vivrier, élevage) tout en espérant y revenir si les conditions de production redeviennent incitatives.

Les producteurs qui considèrent le « coton comme une culture de diversification », sont les plus nombreux. Ils possèdent des exploitations diversifiées. Ils réduisent la culture du coton au profit d'autres activités monétaires tout en la maintenant pour bénéficier des avantages afférents.

Sur le plan collectif, les producteurs réagissent en s'appuyant sur une solidarité

mutuelle de groupe, de manière à minimiser le coût social lié aux stratégies individuelles. Des organisations de producteurs sont créées pour mutualiser les moyens, coordonner les actions et constituer un acteur de poids face aux autres opérateurs dans la filière. Ces organisations de producteurs évoluent de plus en plus vers un modèle élaboré d'organisation professionnelle. On parle ainsi de l'organisation des producteurs de coton du Cameroun, des fédérations des groupements d'intérêts ruraux en Centrafrique, et du mouvement paysan de la zone soudanienne du Tchad, etc. Mais il est important de redéfinir leurs rôles et leurs mécanismes de financement pour améliorer leur efficacité.

## Recomposition des centres de décision dans les exploitations agricoles familiales

En Afrique centrale, les travaux de Mbétid-Bessane (2002), Djondang (2003) et Mbétid-Bessane *et al.* (2003) sur les pratiques de gestion des exploitations agricoles ont mis en évidence trois types de gestion : centralisée, décentralisée et mixte.

La *gestion centralisée* de l'exploitation est caractérisée par la présence d'un seul centre de décision. Le choix des activités, leur conduite, la gestion des récoltes et l'engagement des dépenses relèvent du seul chef d'exploitation.

En revanche, la *gestion décentralisée* est caractérisée par la présence d'au moins deux centres de décision au sein de l'exploitation avec un système de coordination : l'homme chef d'exploitation et sa (ou ses) femme(s). Le choix des activités se fait de concert, leur conduite et la gestion des récoltes sont séparées. Les activités dont l'objectif premier est l'obtention d'un revenu monétaire relèvent du chef d'exploitation et celles liées à l'autoconsommation relèvent de son épouse. Le chef d'exploitation gère les dépenses d'investissement (équipement agricole, logement, scolarisation, etc.) et d'exploitation (intrants, main-d'œuvre). Son épouse gère les dépenses quotidiennes de famille. Ce type de gestion a aussi été mis en évidence dans la plupart des régions ouest-africaines comme au Sénégal en milieu wolof saloum (Kleene, 1976) lorsque les exploitations sont de grandes tailles et composées de plusieurs ménages.

La *gestion mixte* se caractérise aussi par l'existence de plusieurs centres de décision. Les champs collectifs peuvent concerner toutes sortes de cultures. Les recettes générées par la vente des produits issus des champs collectifs sont centralisées au niveau du chef d'exploitation, tandis que les recettes issues des champs individuels sont gérées directement par les actifs concernés. De plus, les rôles et les fonctions ne sont plus rigides comme dans la gestion décentralisée. Ils évoluent selon les activités agricoles (cultures, élevage) et non agricoles (commerce, transformation des produits, emplois temporaires, etc.) que les hommes et les femmes peuvent mettre en œuvre – activités qui se diversifient avec le temps et en fonction de la situation alimentaire et monétaire de l'exploitation considérée. En situation alimentaire et économique difficile, le rôle des femmes est considérablement accru.

Comme dans les cas précédents, deux situations se distinguent : d'un côté, la république de Centrafrique, avec une tendance à la centralisation des décisions au sein de l'exploitation agricole (les exploitations la pratiquant sont passées de 29 % en 1998 à 66 % en 2003), et d'un autre côté, le Cameroun et le Tchad avec le développement de la gestion mixte. En

Centrafrique, cette centralisation des décisions est liée à la crise cotonnière de 1998 qui a amené les hommes à s'accaparer des cultures vivrières traditionnellement féminines pour contourner le coton. Au Cameroun, deux grandes catégories d'exploitations sont distinguées :

– les exploitations agricoles parvenant à l'autosuffisance alimentaire à partir de leur production (43 %) : l'homme assure pratiquement toutes les fonctions (gestion centralisée) et dans certains cas, la femme est mise à contribution (gestion décentralisée) ;

– et les exploitations en situation critique (gestion mixte), dans lesquelles les femmes jouent un rôle majeur dans la satisfaction des besoins alimentaires et monétaires (57 %) : ce sont de petites exploitations agricoles qui, malgré des disponibilités en terre, sont en situation de déficit alimentaire, comblé par les revenus du coton et des activités non agricoles des femmes.

## Conclusion

L'exploitation agricole familiale des savanes cotonnières d'Afrique centrale constitue une entité facilement repérable organisée autour du ménage. Les fonctions de production, de consommation, d'accumulation et de résidence concernent les mêmes personnes. Les changements rapides de l'environnement socio-économique amènent les ménages ruraux à rechercher avant tout la sécurité alimentaire de leur famille en diversifiant leurs productions et leurs activités économiques, et à faire évoluer les relations entre les membres de l'exploitation et entre les exploitations. On assiste alors, entre les hommes et les femmes d'une même exploitation, à une nouvelle répartition du travail et des activités agricoles et non agricoles, mais aussi à une évolution des centres de décision vers la centralisation en Centrafrique, et vers le développement d'une gestion mixte au Cameroun et au Tchad. Cette évolution et cette diversité des centres de décision et du fonctionnement des exploitations agricoles, tenant compte des logiques marchandes et familiales individuelles et collectives, doivent être prises en compte par les services à l'agriculture et par les décideurs afin d'améliorer l'efficacité de leurs interventions. Les dépendants, et particulièrement les femmes, qui développent des activités génératrices de

revenu sont redevables d'appuis spécifiques. Ainsi, par exemple, la démarche de conseil à l'exploitation familiale (CEF), expérimentée par le Prasac en savanes cotonnières d'Afrique Centrale auprès de groupes de paysans volontaires, a essayé de prendre en compte cette diversité de centres de décision dans la gestion de la sécurité alimentaire de la famille (Djamen *et al.*, 2003), en réunissant les hommes et les femmes dans un même groupe de CEF. Ces tentatives ont échoué car peu de femmes et d'hommes ont accepté de discuter ensemble et en groupes. Il ressort de cette étude la nécessité de développer des recherches sur la coordination entre les centres de décisions des exploitations. De plus, les changements rapides de l'environnement socio-économique, particulièrement les opportunités de marchés agricoles avec le développement des centres urbains, demandent de se pencher aussi sur le comportement économique des producteurs et l'analyse du fonctionnement des exploitations agricoles, entendues comme systèmes d'activités, afin d'éclairer les politiques agricoles futures. ■

## Références

- Ancey G. *Niveaux de décision et fonctions objectif en milieu rural africain*. Paris : AMIRA, 1975.
- Benoit-Cattin M, Faye J. *L'exploitation agricole familiale en Afrique soudano-sahélienne*. Paris : Presses universitaires de France, 1982.
- Boserup E. *Évolution agraire et pression démographique*. Paris : Flammarion, 1970.
- Collange G, Mogenet L. *L'évolution économique de la République Centrafricaine et perspectives de développement à moyen terme*. Paris : Sedes, 1990.
- Djamen Nana P, Djonnéwa A, Havard M, Legile A. Former et conseiller les agriculteurs du Nord-Cameroun pour renforcer leurs capacités de prise de décision. *Cah Agric* 2003 ; 12 : 241-5.
- Djondang K. *Gestion d'exploitations agricoles dans un contexte de culture cotonnière dans la zone soudanienne du Tchad*. Thèse, Institut national polytechnique, Toulouse, 2003.
- Dounias I. *Modèles d'action et organisation du travail pour la culture cotonnière : cas des exploitations agricoles du bassin de la Bénoué au Nord-Cameroun*. Thèse, Institut national agronomique Paris-Grignon (Ina-PG), Paris, 1998.
- Gastellu JM, Dubois JL. En économie : l'unité retrouvée, la théorie revisitée. *Les Etudes du CEPED* 1997 ; 15 : 75-97.
- Gastellu JM. Mais où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique. *Cah Orstom Ser Sci Hum* 1980 ; 17 : 3-11.

Havard M, Fall A, Njoya A. La traction animale au coeur des stratégies des exploitations agricoles familiales en Afrique subsaharienne. *Rev Elev Med Vet Pays Trop* 2004 ; 57 : 183-90.

Jamin JY. *De la norme à la diversité : l'intensification rizicole face à la diversité paysanne dans les périmètres irrigués de l'Office du Niger*. Thèse, Institut national agronomique Paris-Grignon (Ina-PG), Paris, 1994.

Kleene P. Notion d'exploitation agricole et modernisation en milieu wolof saloum (Sénégal). *Agro Trop* 1976 ; 31 : 63-82.

Leroy A. *Place du coton dans le développement d'une économie africaine. Le cas de la République Centrafricaine*. Thèse, université Paris X, 1993.

Malo D. *Contributions de l'État et des paysans à la croissance agricole en Centrafrique*. Thèse, École nationale supérieure agronomique (Ensam), Montpellier, 1997.

Mbétid-Bessane E, Havard M, Leroy J. *Évolution des conditions de production cotonnière en Afrique centrale et ses conséquences sur les stratégies paysannes*. Ndjaména (Tchad) : Prasac, 2003.

Mbétid-Bessane E. *Gestion des exploitations agricoles dans le processus de libéralisation de la filière cotonnière en Centrafrique*. Thèse, Institut national polytechnique, Toulouse, 2002.

Mbétid-Bessane E. Crise cotonnière en Centrafrique et choix des agriculteurs en fonction de leur localisation à la ville. *Tropicultura* 2003 ; 21 : 218-20.

Pigé J. *Typologie de fonctionnement des exploitations agricoles de la zone cotonnière ouest du Burkina-Faso*. Ouagadougou (Burkina-Faso) : Sofitex/Cirad, 2000.

Tchayanov AV. *L'organisation de l'économie paysanne*. Paris : Librairie du regard, 1990.